

PLAN D'INVESTISSEMENT

AVENIR 04

400
MILLIONS
D'EUROS
INVESTIS
D'ICI
2028



LE PLAN AVENIR 04, C'EST QUOI ?

Le Plan Avenir 04 est le plan pluriannuel d'investissement qui met en forme toutes les ambitions portées par la majorité départementale, aussi bien pour les routes, l'éducation et la solidarité territoriale que pour la culture, l'agriculture, le tourisme, l'environnement, les pompiers... En d'autres termes, ce plan regroupe tous les investissements en faveur de la relance économique du territoire entre 2022 et 2028 !



Donner au Département les moyens de ses ambitions pour les Alpes de Haute-Provence en augmentant notre effort d'investissement de 30 %.



Répondre plus justement aux attentes et aux besoins des Alpines et des Alpains de Haute-Provence tout en respectant l'équité territoriale.



Avoir une vision plus globale et à plus long terme des nombreux projets à porter et à soutenir pour mieux réussir l'avenir.



Garantir l'équilibre entre les investissements à réaliser et la bonne santé financière de la collectivité, en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement et en multipliant les partenariats.

Le Plan Avenir 04 sera régulièrement revu et mis à jour pour intégrer toute modification importante.

COMMENT SERA FINANCÉ LE PLAN AVENIR 04 ?



Grâce à l'épargne nette et l'effort de gestion sur la maîtrise de notre fonctionnement



Par les recettes conjoncturelles



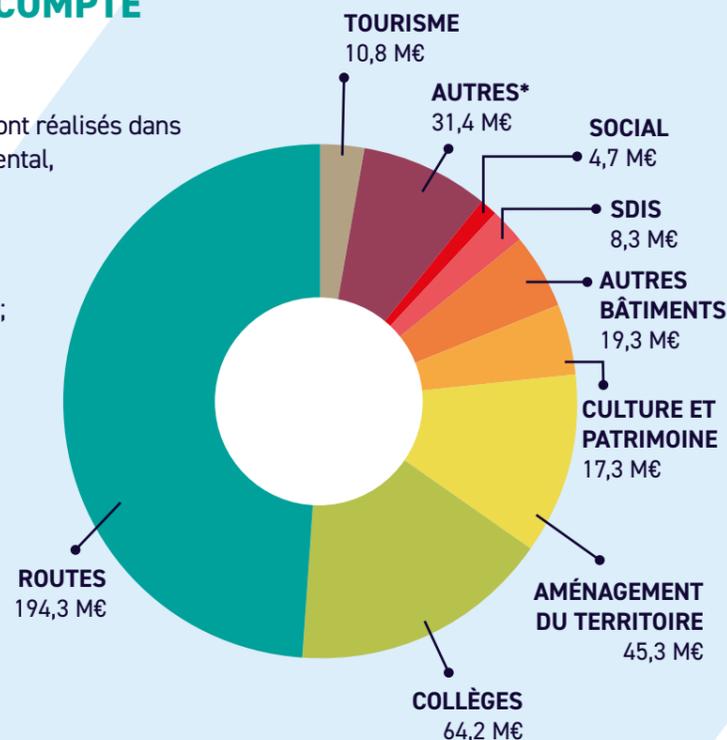
Au moyen de l'emprunt avec un encours de dette stabilisé au niveau de 2018 (132 M€)

QUELS SECTEURS SONT PRIS EN COMPTE DANS LE PLAN AVENIR 04 ?

Le Plan Avenir 04 englobe les investissements qui seront réalisés dans tous les domaines d'intervention du Conseil départemental, avec une priorité pour :

- Les routes ;
- Les collèges ;
- L'aménagement du territoire et les projets locaux ;
- Les bâtiments (en dehors de ceux pris en compte par ailleurs, comme les collèges) ;
- Le social ;
- La culture et le patrimoine ;
- Le tourisme
- Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

*Autres : informatique, tourisme, sport, environnement, agriculture, finances, équipement rural et énergie, urbanisme et habitat, moyens généraux.



QUELQUES GRANDS PROJETS SOUTENUS PAR LE PLAN AVENIR 04...

10 millions d'euros

Développement de l'Espace Lumière

L'avenir de l'Espace Lumière se précise ! Le Département et les communautés de communes concernées sont aujourd'hui d'accord pour lui donner une suite favorable et travaillent désormais de concert pour trouver les solutions qui lui permettront de voir le jour. Au-delà de pérenniser la liaison entre Pra Loup et le Val d'Allos, ce projet a pour objectifs d'adapter les stations aux enjeux climatiques, de trouver des solutions à la problématique des lits froids, de répondre à l'enjeu d'accueil des nouvelles clientèles... Pour ce faire, le Plan Avenir 04 prévoit une enveloppe de près de 10 M€ pour développer l'Espace Lumière.

Reconstruction du pont des Arches (Digne-les-Bains)

Vieux de près d'un siècle, l'actuel pont des Arches, qui relie le centre-ville de Digne-les-Bains au quartier Champourcin, sera prochainement remplacé par un ouvrage neuf. Le futur pont, dont les travaux sont censés démarrer cette année, sera large de 6 m et inclura une voie verte. Son coût, estimé à 11 M€, est inclus dans le Plan Avenir 04.

11 millions d'euros

Opération tablettes dans les collèges

Afin d'éduquer les jeunes Alpines et Alpains de Haute-Provence aux pratiques informatiques et faciliter leur accès aux ressources pédagogiques, le Département va doter chaque collégien d'une tablette numérique. Les premières tablettes seront expérimentées dès septembre aux élèves de 6^e et aux enseignants des collèges André Ailhaud (Volx) et Camille Reymond (Château-Arnoux-Saint-Auban). Après cette période de test, et sous réserve de validation des conseils d'administration des établissements, les élèves des autres collèges seront progressivement équipés lors des rentrées suivantes. L'objectif est que chaque collégien et chaque professeur soit doté d'une tablette en 2025.

3.6 millions d'euros

Restructuration du collège du Mont d'Or (Manosque)

Acteur majeur de l'entretien et du développement des collèges, le Département a inclus dans le Plan Avenir 04 la restructuration du collège du Mont d'Or de Manosque. Aujourd'hui inadapté aux besoins des élèves manosquins, cet établissement sera intégralement rénové à partir de 2024 pour répondre au nombre croissant de collégiens et aux nouvelles exigences en matière de consommation énergétique. Ce chantier est estimé à 14,2 M€.

14.2 millions d'euros

MAIS AUSSI...

- Poursuite du projet de sécurisation de la Rochaille : **40 M€**
- Création d'un complexe aquatique à Sisteron : **600 K€**
- Création d'une voie verte Forcalquier-Mane : **1,8 M€**
- Opérations de défense incendie : **500 K€**
- Sécurisation du col d'Allos : **4 M€**
- Digue des colporteurs : **5,4 M€**
- Soutien à l'agriculture : **2 M€**
- Gymnase d'Annot : **1,2 M€**
- Gymnase de Riez : **1,2 M€**
- CMS Manosque : **3 M€**
- EHPAD : **4,74 M€**

CONTACT PRESSE

Xavier DELCROIX
Chef du service communication
04 92 30 04 09
06 32 64 29 22
xavier.delcroix@le04.fr